



PROCES VERBAL du CONSEIL D'ADMINISTRATON
Du Jeudi 24 septembre à 18 h 00 en Salle Polyvalente

Présents : Biétrix G., Philippot O., Rebut P., M'Bah-Illamoko, , Boisson L. , Baradel H., Bricchet-Billet B., Déruty G., Plataret R., Daniel F., Vigliano I. , Guillaud-Rollin V., Ebener M. , Reverdy F. , Planque R. , Delaye L. Nony M., Baud C., Laroche M.

20 présents.

Le quorum est atteint

L'ordre du jour proposé par le président de la séance, Monsieur le chef d'établissement est le suivant :

- Désignation du (de la) secrétaire de séance, émargement.
- Approbation du Procès-Verbal du Conseil d'Administration du 18 juin 2020.
- Contrats et Conventions.
- Don.
- Divers : concessions de logements, autorisation pour le proviseur de recruter des personnels des personnels de droit public.
- DBM pour vote ou info.
- Questions diverses

Le Conseil d'Administration se déroule en salle polyvalente dans le cadre du protocole sanitaire.

Mr REBUT (DDF) est désigné secrétaire de séance.

Accueil de Mr Bietrix et lecture par ses soins de l'ordre du jour.

Approbation du compte rendu du Conseil d'Administration du 18 Juin 2020 à l'unanimité.

CONTRAT :

- Renouvellement contrat de maintenance du logiciel Archiwizard Education avec la société GRAITEC. Validité du contrat : du 16/09/2020-au 15/09/2021 (316.80 €/an) :

○ **Voté à l'unanimité.**

- Contrat Projet Voltaire : logiciel de diagnostic et remise à niveau personnalisé en orthographe : budget 2800 € financé par l'association ART& NAT à 100 % :

○ **A voter pour l'année scolaire 2020/2021.**

- Contrat de téléphonie avec CORIOLIS TELECOM :
 - o **Voté à l'unanimité.**
- Contrat avec OVH : nom de domaine et hébergement service internet du lycée:
 - o **Voté à l'unanimité.**

CONVENTION

- Convention avec l'université GRENOBLE ALPES (UGA) dans le cadre du projet « fonds Vittorio LUZZATI » qui a pour objectif de favoriser l'intérêt et la curiosité des élèves pour les sciences et les métiers de la recherche. Le projet bénéficie d'un soutien de 900 € de la fondation :

Votée à l'unanimité.

- Convention cadre de partenariat avec l'université GRENOBLE ALPES (UGA) pour l'accompagnement des parcours de formation et les modalités d'inscription des étudiants de classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) à l'université. :

Votée à l'unanimité.

- Convention avec l'Aéroclub de Grenoble pour le BIA (brevet d'initiation aéronautique). Coût versé directement par la famille à l'association. :

Votée à l'unanimité.

- Convention : Fédération française de la montagne et de l'escalade (FFME) 2020-2021 :

1 abstention et 19 pour

- Convention : association génération numérique. Promotion de la citoyenneté & lutte contre les cyber violences à caractère sexuel ou sexiste. :

Votée à l'unanimité.

Votée à l'unanimité.

Votée à l'unanimité

Convention pour les objets confectionnés :

- Convention pour les « objets confectionnés » avec le lycée F. BUISSON : structure horloge (1028 €) ;
- cuisine logement de fonction (2760 €) ;
- avec l'école PAVIOT : rénovation de façade extérieure : 5204 €.

Il est précisé que les propriétaires devront louer des laveurs haute pression et prendre une entreprise spécialisée pour le montage et démontage de l'échafaudage.

- Convention avec les classes de seconde TMA : confection d'un bureau contemporain : 160 € :

Votées à l'unanimité.

Acceptation dons ARTS & NAT

- Don de 800 € pour le projet « c'est toi qui choisis ».

Voté à l'unanimité.

- Don de 300 € pour le projet « Podcast

Voté à l'unanimité.

- Don de 2800 € pour le projet « VOLTAIRE »

Voté à l'unanimité.

Mr Rebut (DDF) informe le Conseil d'Administration d'un DON de l'entreprise ALLIANCE MATERIAUX (Voreppe) de 9 palettes de bloc béton maçonné et d'une palette de sac de ciment pour la filière maçonnerie.

Voté à l'unanimité.

D'un DON de l'entreprise DECOCERAM de 2 palettes comprenant du carrelage divers et de la faïence pour la filière PAR et MBC

Voté à l'unanimité.

D'un Don de l'entreprise ALGAFLEX d'un ensemble de panneaux bois pour la filière MBC, PAR et AFB

Voté à l'unanimité.

Budget projets pédagogiques :

- Projet « c'est toi qui choisis » achat de livres, présentés par un libraire, par des élèves: 800 €

Voté à l'unanimité.

- Projet Voltaire (remise à niveau en orthographe) : 2800 €

Voté à l'unanimité .

- Projet parcours podcast : séances permettant de réaliser une fiction sonore inspirée d'un roman. Montant : 1560 €

Voté à l'unanimité.

- Budget voyage ORPIERRE 2020-2021 –option escalade : 8344 €
Montant participation des familles : 110 €.

Voté à l'unanimité

Tarif SRH 2020 & 2021 (aucune augmentation en 2021)

Ajout d'un tarif supplémentaire pour un buffet froid à 9 € :

Voté à l'unanimité.

Tour à commande numérique : Mise au rebut du tour à commande numérique, hors de service, et remplacement par celui donné par le lycée Des Portes de l'Oison à Vizille : tour à commande CT 200

Voté à l'unanimité.

DBM pour vote

Virement du service OPC au service ALO de la somme de 10 mille € pour abonder les dépenses de produits d'entretien, commandes liées à la crise sanitaire, et d'achat de petits matériels pour la maintenance de l'établissement (ligne à (-) 1200 €).

Voté à l'unanimité.

Mr Bietrix informe les membres du Conseil d'Administration qu'une commande de PC neufs pour équiper les salles du bâtiment G, le gymnase, le bureau des conseillères d'orientation, de la vie scolaire et du secrétariat élève.

Fin de séance à 20h00.

Le secrétaire de séance,


Patrice REBUT

Le Proviseur,




Gilles BIETRIX